

# CNR: la transition écologique au cœur des territoires

**De beaux projets, mais sans pérennité dans l'entreprise, est-ce vraiment durable?**

**L**e précédent *Options* (N° 683) présentait l'activité d'exploitant des centrales hydroélectriques de la Compagnie Nationale du Rhône au service des territoires. Nous allons ici nous pencher sur différents projets, plus ou moins aboutis de CNR, dans le développement de nouvelles technologies renouvelables innovantes.

## Une production d'hydrogène renouvelable par électrolyse de l'eau

CNR développe un démonstrateur industriel de production d'hydrogène renouvelable par électrolyse de l'eau de plusieurs dizaines de MégaWatts de puissance. Cette usine sera alimentée en électricité renouvelable par l'usine hydroélectrique de Pierre-Bénite (69) et le surplus d'hydrogène sera injecté dans le réseau de transport de GRT Gaz situé à proximité du site.



## Un projet innovant de Photovoltaïque linéaire

Tout au long du fleuve Rhône, CNR exploite un linéaire de 400 km de digues : une opportunité pour développer du « photovoltaïque (PV) grand linéaire ». Ce projet valorise ces surfaces disponibles et les territoires grâce aux énergies renouvelables. Un premier démonstrateur a été mis en service sur un tronçon de digues à Sablons (38) avec des panneaux PV d'une hauteur de 3 mètres, sur deux rangées, déployés sur 350 mètres, le long du canal d'aménage de l'aménagement CNR près du Péage-de-Roussillon.

## L'agriculture durable pour soutenir le monde agricole

Avec le réchauffement climatique, l'implantation de panneaux photovoltaïques au-dessus de parcelles cultivées pourrait avoir plusieurs vertus, comme celle de limiter le stress hydrique des plantes et diminuer le recours à l'irrigation. En effet, grâce à l'ombre des panneaux solaires l'ensoleillement et la chaleur en dessous sont limités.

Mais si l'énergie solaire présente aussi des inconvénients du fait de son intermittence, CNR y apporte des innovations selon deux axes principaux : la prévision de cette intermittence



et la gestion intelligente des systèmes énergétiques intermittents.

Par exemple, en matière d'anticipation des variations de production, CNR développe des systèmes de prévision à court et très court terme. Au travers de l'analyse de séquences d'images enregistrées, le système identifie le déplacement des nuages afin de prévoir leur passage devant le soleil et l'impact sur la production d'énergie.

## L'énergie osmotique en expérimentation

C'est une énergie renouvelable qui fait partie des énergies marines. Elle est capable de produire de l'électricité à partir du mouvement chimique des molécules créé par la différence de salinité entre l'eau de mer et l'eau douce des fleuves, lorsqu'elles se rencontrent. CNR débute des expérimentations aux points de rencontre entre l'eau du Rhône et de la mer Méditerranée.

## La rentabilité financière est au cœur de ces projets

Pour la CGT CNR, si tous ces projets présentent de l'intérêt et sont enthousiasmants, il est regrettable que l'implication de CNR se limite à des prises de participations financières dans des start-up, ou à des contrats de court terme. Car il n'y a pas de volonté de pérenniser ces nouveaux savoir-faire dans l'entreprise « au service des territoires », au sein d'une Recherche & Développement statutaire ! Et ce sont les salarié.e.s qui en font les frais, car, comme à EDF Renouvelables, ceux et celles qui travaillent dans les énergies renouvelables, hors hydroélectricité, ne sont pas au statut des IEG. Leurs conventions sont très peu favorables (métallurgie, sociétés d'études) et cela ne peut qu'interroger sur la pérennité, dans le temps, de la transition énergétique à CNR ?

**Les salarié.e.s de CNR qui travaillent dans les Enr, hors hydro, ne sont pas au statut**